



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Échange de **permis de conduire délivré par un pays n'appartenant pas à l'Union** européenne et lorsque le titulaire de ce permis **ne possède pas la nationalité d'un pays appartenant à l'union** européenne ou à l'espace européen, la nationalité suisse ou monégasque

- Formulaire CERFA N° 14879*01 « demande de permis de conduire par échange » **avec mention du numéro de téléphone mobile et de l'adresse courriel du demandeur en lettres majuscules**
- Formulaire CERFA N° 6 (14948*01) demande de permis de conduire format de l'union européenne"
- Permis de conduire original**
- Traduction du permis de conduire par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives françaises (si le permis n'est pas rédigé en français)
- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, etc.)
- Justificatif de domicile (- 6 mois). Si vous êtes hébergé, fournir une attestation d'hébergement et copie de la pièce d'identité de votre hébergeant.
- Justificatif de la régularité du séjour en France (carte de séjour temporaire, carte de résident, titre pluriannuel uniquement s'il s'agit d'un premier titre de séjour, passeport avec VLS). **L'adresse sur le titre de séjour doit être identique au justificatif fourni.**
- Si entrée en France avec un VISA : joindre le document de confirmation de la validation par internet de l'enregistrement de votre visa long séjour valant titre de séjour
- Attestation de droits à conduire de moins de 3 mois délivrée par les autorités étrangères ayant délivré le permis de conduire (texte en langue étrangère ET traduction en français) sauf réfugié et apatride, attestation précisant que votre permis est en cours de validité et n'est pas sous le coup d'une suspension ou d'un retrait
- Pour les demandeurs possédant une nationalité autre que celle de l'État de délivrance du permis de conduire : justificatifs de résidence du demandeur dans le pays de délivrance du permis incluant la période de délivrance
- 4 photographies d'identité